La feuille verte

No 27, juin 2012
JOURNAL D'INFORMATION EDITÉ PAR
Les Verts de Meyrin - Cointrin
WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

SCRUTIN DU 17 JUIN
Pour une véritable politique de la Petite enfance
LIRE EN PAGE 2

CONSEIL D'ETAT
Les Verts soutiennent Anne Emery-Toracinta
LIRE EN PAGE 2

FINANCES COMMUNALES
Nuages à l'horizon...
LIRE EN PAGE 3

COUP DE GUEULE
Acheter local, oui, mais pas n'importe comment !
LIRE EN PAGE 4

ECONOMIE VERTE
Signez l'initative !
LIRE EN PAGE 4

LE SOMMET DE RIO - 20 ANS DÉJÀ

Le chemin de Rio à Meyrin est long et semé d'embûches

En 1992 a eu lieu à Rio de Janeiro une importante conférence internationale intitulée Le Sommet de la Terre. Elle concernait à la fois le développement des pays du Sud et la protection de l'environnement à l'échelle de la planète. Pour la première fois, une conférence des Nations Unies soulignait que l'avenir de la planète et la survie des espèces qui l'habitent étaient menacés.

L'Agenda 21 – un programme d'action pour le 21ème siècle

Pour la première fois, en 1992, les Etats réunis à Rio tentèrent de jeter les bases d'une action commune. Au centre de toutes les résolutions prises à Rio, on retrouve la notion de développement durable. Un développement est considéré comme durable s'il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il n'a pas été simple de trouver un terrain d'entente. A juste titre, les pays du Tiers Monde indiquèrent que le réchauffement climatique touchait le plus fortement ceux qui y ont contribué le moins : les personnes pauvres du Sud de la planète. Ce sont elles qui en premier lieu sont frappées par ses conséquences: la faim, la soif et la détresse. Comme le relève à juste titre le Conseil fédéral dans son rapport *Stratégie pour le développement durable 2012-2015*, la notion de développement durable comporte deux aspects dont encore peu de gens ont vraiment conscience : *..tout d'abord l'idée que les capacités de l'écosystème mondial sont limitées et ensuite le constat que la priorité doit être accordée à la satisfaction des besoins essentiels, notamment ceux des plus démunis.* Ce qui signifie en d'autres termes que *l'objectif ultime est ainsi de satisfaire les besoins fondamentaux de tous les êtres humains dans des conditions équitables.* Cette constatation du Conseil fédéral, que nous partageons, remet en question notre mode de vie occidental. Si la Suisse peut vivre comme elle vit, ce n'est que parce qu'il y a des pays très pauvres. En effet, l'impact environnemental de la consommation suisse est supporté à 60% par l'étranger.

Meyrin, ville d'accueil pour les hiboux !

180 Etats dont la Suisse ont signé en 1992 à Rio l'Agenda 21, un programme d'action en 40 chapitres pour engager les changements nécessaires. Bon nombre des problèmes et des solutions évoqués dans l'Agenda 21 sont de nature essentiellement locale. C'est pourquoi les communes occupent une fonction clef dans la mise en place du développement durable. Un mandat politique leur est confié au chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio:

Tous les pouvoirs locaux doivent consulter leurs citoyens et élaborer un agenda 21 local pour leurs communautés respectives. Les fonctionnaires locaux doivent consulter le public et les milieux du commerce et de l'industrie afin de définir un consensus vis-à-vis des stratégies à appliquer pour un développement durable.

Cet appel a mis 8 ans à atteindre Meyrin.

(SUITE EN PAGE 2)

EDITORIAL

2012, L'ANNÉE DU CHANGEMENT

En cette année rendue particulière par le calendrier maya et les perspectives pessimistes qui n'engagent certes que ceux qui y croient, force est de constater que nous vivons une période de transition.

Nous sommes d'ailleurs déjà témoins de ces changements. Ils sont illustrés de différentes manières dans cette Feuille Verte que vous tenez dans vos mains. Des changements d'ordre financier pour notre commune qui subit désormais les effets de la crise mondiale (voir notre article en page 3), alors que d'autres partis semblent s'obstiner dans leur choix de réduire nos rentrées fiscales. Parmi les changements négatifs, le plus grave reste le réchauffement climatique que plus personne ne conteste. En Suisse, selon le Conseil fédéral, le réchauffement climatique est deux fois plus fort que la moyenne mondiale. La probabilité des vagues de chaleur, des épisodes de fortes précipitations, des crues et des glissements de terrain augmente. Pour espérer maintenir l'augmentation de la température au-dessous de 2°C, il faut que le monde industrialisé réduise ses émissions de gaz à effet de serre de 80% à 95% jusqu'en 2050 et il faut prendre des mesures immédiatement.

Les Verts proposent des solutions durables et qui tentent de répondre aux vrais enjeux : une initiative fédérale pour une économie verte créatrice d'emplois. Ils sont également attentifs aux préoccupations quotidiennes des familles et propose une véritable politique cantonale de la petite enfance à soutenir en votations le 17 juin.

Enfin, la perspective de redonner à notre gouvernement cantonal une majorité rose-verte grâce à Anne Emery-Torracinta, la candidate socialiste que les Verts soutiendront pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat permet d'espérer avoir un gouvernement plus soucieux d' orienter la politique genevoise dans le sens d'un développement durable et de ne pas faire payer la crise aux plus démunis.

Enfin le mois de juin, c'est aussi un nouveau Sommet de la Terre à Rio, 20 ans après la création de l'Agenda 21. Le bilan est peu encourageant, mais le moment est venu de s'en mêler et de ne plus compter que sur les gouvernements. Le changement c'est l'affaire de tous !

Eric Cornuz
Président des Verts de Meyrin-Cointrin

DÈS LE 1ER JUIN 2012,

Meyrin s'offre pour la première fois un maire vert

Le 17 avril 2011, les Meyrinois élisaient pour la première fois un Vert au Conseil administratif en la personne de Pierre-Alain Tschudi. Elu en deuxième position derrière Monique Boget, socialiste, et devant Jean-Marc Devaud, démocrate-chrétien, il lui revient donc cette année d'assumer, à partir du 1er juin 2012, la fonction de maire. Il entame ainsi sa seconde année au sein du Conseil administratif. Nous avons souhaité lui poser quelques questions à cette occasion, histoire de tirer un premier bilan au bout d'une année au sein de l'exécutif meyrinois et de connaître ses intentions pour cette année de maire.

La Feuille verte : Qu'est-ce qui a changé pour toi au cours de cette année au Conseil administratif hormis quelques cheveux blancs en plus ?

Pierre-Alain Tschudi : Les cheveux blancs sont le signe que le temps passe. Au Conseil administratif, il passe encore plus vite. On ne voit d'ailleurs plus le temps passer, parce qu'on est amené, au cours d'une journée, à se préoccuper de très nombreuses questions extrêmement variées qui, même si elles ne sont pas toutes primordiales à l'échelle de la commune, ont en revanche chacune une grande importance au moins pour quelques uns de nos concitoyens. Je m'efforce donc, dans la mesure de mes moyens, de n'en négliger aucune.

FV : Et alors arrives-tu à résoudre ces questions ?

PAT : Nous vivons en société, c'est donc toujours à plusieurs que les questions se résolvent. Un conseiller administratif n'a que très peu de pouvoir, d'abord parce qu'à Genève, les communes ont très peu de compétences, ensuite parce qu'il dépend des crédits que le Conseil municipal accepte de voter. En revanche, un

conseiller administratif a de l'influence et donc une responsabilité particulière. Sa tâche principale réside dans le fait de convaincre, convaincre les communiers, le Conseil municipal, l'Etat de Genève, etc. Pour faire avancer un projet, résoudre un problème, il faut avoir la volonté de trouver un accord entre toutes les personnes concernées. Pour y parvenir, il faut être capable de comprendre l'autre et de trouver avec les autres la meilleure solution possible dans l'intérêt général, y compris celui des générations futures. Cela requiert d'abord de l'écoute, une disponibilité au dialogue, du plaisir à échanger avec les autres, de la patience, mais aussi de la ténacité et la volonté de se battre pour défendre ses valeurs et ses convictions profondes.

J'aime débattre et échanger des idées, défendre des projets qui me tiennent à cœur, mais j'aime surtout aussi le faire en collaboration avec les autres. En fait, c'est ce que j'ai toujours aimé faire, mais que j'ai maintenant le privilège de faire à plein temps et, de plus, avec des collaboratrices et collaborateurs très motivés et engagés, ainsi qu'avec des collègues qui ne partagent peut-être pas toujours les mêmes idées, mais qui ont la même volonté de servir la collectivité meyrinoise.

FV : Quelles sont tes priorités ?

PAT : Ayant en charge les aîné-e-s, la sécurité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et les travaux publics, mes priorités sont dictées en partie par les responsabilités qui m'ont été confiées. Mais de façon plus générale, mes priorités sont surtout dictées par la situation préoccupante de notre planète. Les changements climatiques, le tarissement des énergies fossiles, la situation préoccupante de l'eau, la perte de la biodiversité, la détérioration de la qualité de vie dans les villes exigent une réorientation rapide de notre mode de produire, de consommer et de vivre. Nous traversons la pire crise économique et écologique que le monde ait connue. Cette crise est de plus source de conflits majeurs. Seule une prise de conscience planétaire et une volonté partagée de trouver des solutions ensemble permettra de s'en sortir. Et surtout une prise de conscience que chacune et chacun doit contribuer à cet effort commun. De toute évidence, cela est aussi une priorité pour Meyrin. Mais je reste convaincu que ce défi que nous nous devons de relever est aussi une chance, celle de pouvoir inventer, créer, construire ensemble une vie économique et sociale saine, de retrouver une meilleure qualité de vie en réalisant de nouveaux logements chez

(SUITE EN PAGE 3)

VOTATION CANTONALE

Pour une véritable politique de la petite enfance

Trouver une place d'accueil de jour pour un bébé ou un enfant en bas âge relève aujourd'hui du parcours de combattant-e. Trop souvent, les parents n'ont pas de véritable choix, et doivent se contenter d'une solution boiteuse. Aujourd'hui, on estime qu'une demande sur deux ne trouve pas de solutions répondant aux réels besoins des familles.

Cette situation, qui impose aux parents de jongler entre leurs activités professionnelles et familiales, a encore de nos jours des conséquences sur les projets professionnels des femmes et ne permet pas à la famille d'élever sereinement ses enfants. Certaines communes ont fait des efforts importants, mais il reste encore beaucoup à faire.

La situation actuelle engendre une inégalité de prestations, selon le lieu d'habitation dans le canton de Genève. Cela doit cesser ! Pour changer cela, un comité initié par les Verts et le PS, a été créé. En quatre mois, ce comité a récolté 14'804 signatures et fait aboutir, le 22 juin 2009, l'initiative « Pour une véritable politique d'accueil de la petite enfance ».

Financement

Le financement sera assuré par les communes, qui bénéficient pour la plupart d'une situation financière saine ; pour les autres, la nouvelle péréquation financière intercommunale prévoit une aide à l'attention des communes moins aisées. Celles qui le souhaitent pourront se regrouper pour mener ensemble un projet. Mais il est évident que les autres partenariats financiers seront admis (achat de places par les entreprises, Etat, partenariat public-privé, etc.). Cependant, l'accueil des enfants en âge préscolaire, ce n'est pas seulement un coût financier, c'est surtout un gain. En effet, une étude de la Conférence latine des déléguées à l'égalité a démontré que si l'accueil de jour est rentable, c'est au contraire son absence qui coûte. Pour un franc investi dans ce secteur, en moyenne trois francs reviennent aux résidents du canton et un franc aux collectivités publiques (communes, Etat).

Pourquoi l'initiative plutôt que le contre-projet ?

Le contre-projet modifie un principe de taille : là où l'initiative parle de *droit à une place d'accueil de jour*, le contre-projet se contente d'affirmer que l'offre de place d'accueil doit correspondre aux besoins ! C'est une différence fondamentale car au lieu de reconnaître à chaque enfant un droit, le contre-projet utilise des notions indéterminées pour ne pas accepter le caractère impératif de ce besoin. Le contre-projet ne précise pas quels besoins doivent être couverts par l'offre. En d'autres termes, le contre-projet vise essentiellement à maintenir le statu quo. Une situation floue et non contraignante pour les communes.

Enfin, l'initiative mentionne une possibilité qui n'a pas été intégrée dans le contre-projet, celle de la délégation des tâches. En effet, le texte mentionne : *Les communes ou groupement de communes peuvent déléguer cette tâche aux associations ou fondations autorisées à exercer cette activité.* Cette possibilité est déjà utilisée par plusieurs communes du canton.

Les Verts recommandent naturellement le OUI à l'initiative et un NON au contreprojet.

Eric Cornuz
Conseiller municipal

www.initiative-petite-enfance.org

RIO + 20 - (SUITE DE LA PAGE 1)

Agenda 21 à Meyrin – une construction laborieuse et inachevée

Le 1er février 2000, Madame Sophie de Weck présentait au nom des Verts un projet de résolution demandant l'élaboration d'un agenda 21. Huit mois plus tard, le bébé était prêt à naître. Le Conseil municipal décidait en octobre de la même année d'élaborer un agenda 21 communale. Il mettra ensuite huit ans pour définir une méthode et un processus de gestion battant ainsi tous les records de lenteur du canton en matière d'Agenda 21. Il est vrai qu'il fallait sans doute que les mentalités évoluent, car ce que l'Agenda 21 a de vraiment novateur c'est qu'il instaure une démarche participative à laquelle notre commune n'était pas encore vraiment habituée. L'Agenda 21 rend les citoyens acteurs et protagonistes des changements, raison pour laquelle il n'est pas complètement étonnant que les élus n'aient pas tous applaudi immédiatement des deux mains. Le 17 juin 2008, un pas était franchi, le Conseil municipal adoptait un plan d'action d'Agenda 21 pour notre commune et instaurait un comité Agenda 21 composé de citoyens. Parallèlement, au cours de ces 20 dernières années, la commune a entrepris des efforts non négligeables en faveur du développement durable lui valant notamment l'obtention du label *Cité de l'énergie*. Toutefois ces efforts sont largement insuffisants eu égard aux objectifs de réduction des émissions de CO2 indispensables si nous voulons freiner le réchauffement climatique. Ce que l'Agenda 21 communal n'a pas encore réussi c'est à établir un véritable programme communal qui implique non seulement la municipalité, mais l'ensemble des habitants et des acteurs de la vie communale. Les changements qui s'imposent engagent tous les habitants et pas seulement les responsables politiques et l'administration. Il incombe en revanche aux autorités de générer les impulsions nécessaires.

Rio+20 : l'heure du bilan et des engagements pour relever les défis actuels et futurs

Vingt ans après le Sommet de la Terre de 1992 à Rio, la conférence des Nations Unies sur le développement durable reprend le chemin du Brésil. L'objectif de ce nouveau Sommet de la Terre, qui se tiendra du 20 au 23 juin à Rio, est de renouveler l'engagement politique pour le développement durable et de tirer un bilan des progrès réalisés et des lacunes à combler. Les thèmes centraux de Rio + 20 seront d'une part l'économie verte et d'autre part le cadre institutionnel nécessaire pour atteindre les objectifs. L'efficience énergétique et la réduction à *une Terre* de notre empreinte énergétique est également l'objet de l'initiative fédérale des Verts pour une économie verte. Elle ouvre un débat et une réflexion nécessaires sur l'impact environnemental chez nous et ailleurs de ce que nous produisons et consommons en Suisse.

Même s'il est à craindre que Rio+20 ne réponde pas aux inquiétudes légitimes que suscitent les changements climatiques, cette conférence mondiale doit au moins nous inciter, habitants des pays du Nord à prendre conscience de nos responsabilités et à mettre le cap sur un avenir durable. A Meyrin, il est grand temps que tous ensemble nous élaborions un Agenda 21 communal, un contrat social pour le 21è siècle.

Les Verts de Meyrin-Cointrin

CONSEIL D'ÉTAT - ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Le changement c'est maintenant. Les élections, c'est le 17 juin !

La démission de Mark Müller du Conseil d'Etat nous occasionne une campagne électorale non prévue, un peu « à la française », puisque très personnalisée.

Maudet ne s'y est pas trompé puisqu'il est allé s'inspirer auprès du général de Gaulle. Stauffer se vend comme homme providentiel, fort et sauveur ; il vaut sans doute mieux ne pas savoir où il est allé s'inspirer. De toute manière son programme sécuritaire ne résoudrait aucun des problèmes d'emploi ou de logements des habitants de Genève et par conséquent ne ferait que renforcer un climat d'insécurité qu'il attribuera – comme d'hab- à d'autres, à l'étranger, le frontalier, etc. Comme disait Henri Queuille, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Isabelle Rochat ne promettait-elle pas d'engager plus de policiers et Mark Müller de construire des logements ?

Une candidate pour répondre aux vraies préoccupations des Genevois

Aujourd'hui à Genève, de nombreuses personnes vivent de vrais drames, qui s'appellent licenciements, procédure d'expulsion, difficulté de joindre les deux bouts... La planète toute entière a d'énormes défis à relever. Serons-nous capables de nous orienter vers une économie verte et un mode de vie responsable et ainsi de freiner le réchauffement climatique de sorte à assurer un avenir aux prochaines générations ? Voilà la vraie insécurité qui nous menace. Il est indéniable que dans ce monde consumériste à outrance qui promet beaucoup sans en donner les moyens, il existe des délinquants qui cherchent une issue individuelle et hors la loi à leur situation en s'attaquant à autrui. C'est un problème certes, mais de loin pas le problème numéro 1.

Pour affronter les vrais problèmes, il nous faut des personnes honnêtes, sérieuses, engagées qui défendent l'intérêt général et en particulier les plus vulnérables. Pas des comédiens, pas des charlatans ! La politique n'est pas un one-man-show.

Anne Emery-Torracinta

Pour les élections complémentaires au Conseil d'Etat, une candidate sort du lot, s'impose à l'évidence : Anne Emery-Torracinta. Elle ne résoudra aucun des grands problèmes à elle seule. En revanche, elle apportera au gouvernement toute son énergie, son savoir et son intelligence pour contribuer à affronter les défis que la société toute entière se doit de relever. Si elle démerite, personne ne viendra la soutenir comme l'a fait le lobby immobilier pour Mark Müller. Elle servira l'intérêt général, se préoccupera des conditions de vie des plus démunis. Elle fera de son mieux dans un gouvernement à majorité rose-verte qui pourra ainsi peut-être se mettre réellement au travail dans un contexte économique et politique difficile. En effet, le Grand Conseil reste fortement ancré à droite. Si Genève peut se permettre quelques parlementaires grandguinolesques, il n'en va pas de même pour un gouvernement. Au Grand Conseil, Anne Emery-Torracinta n'a peut-être pas souvent défrayé la chronique, mais elle a par contre largement démontré ces compétences et son engagement.

Quelque soit le résultat des élections, le changement c'est maintenant: Le changement économique, le changement climatique, le changement des mentalités. Le changement c'est l'affaire de toutes et de tous. Pour piloter et accompagner ce changement, Genève fait bien de se donner un Conseil d'Etat sérieux, honnête et travailleur. Pour cela, Anne Emery-Torracinta est notre candidate sans hésitation !

Et pour trouver les solutions aux grands problèmes de notre temps, c'est à nous toutes et tous de nous retrousser les manches !

Les Verts de Meyrin-Cointrin

AUTRES MOTS D'ORDRE DES VERTS POUR LES VOTATIONS DU 17 JUIN

NON à l'initiative de l'ASIN et de l'UDC « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (Accord internationaux : la parole au peuple !)».

NON à la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaMal) (Réseaux de soins).

NON à l'initiative « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement ».

Liberté de vote à la loi sur l'organisation des institutions de droit public (10679), du 18 novembre 2011.

POUR PLUS D'INFOS : WWW.VERTS-GE.CH

CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

Suite et conséquences

L'année dernière, suite à une campagne agressive et un brin démagogique menée par les partis de l'Entente et le MCG, les Meyrinois ont voté pour une baisse des centimes additionnels de 45 à 43 cts. L'argument avancé par les partisans de cette baisse était l'excédent « indécent » (20 mio de frs.) réalisé en 2010. Selon certains d'entre eux, les Meyrinois étaient « volés » ! Ce qu'ils ont oublié d'observer est d'où provenait cet excédent : principalement des personnes morales, c'est-à-dire des entreprises qui avaient fait un excédent de 13 mio (impôt et taxe professionnelle) par rapport au budget. La conséquence de la baisse des centimes additionnels était estimée à environ 2 mio, ce qui en regard d'un excédent de 20 mio semblait peu. Mais c'était sans compter sur les effets de la crise mondiale.

Les conséquences de la crise financière mondiale de 2008 sont loin d'être terminées

Cette crise, déclenchée aux Etats-Unis et qui a contaminé la planète, est un peu comme un coup de tonnerre : nous avons vu l'éclair qui a zébré la presse en 2008, mais nous n'avons pas vu la foudre tomber à nos pieds, ni ressenti les rafales de vent ou le bruit du tonnerre. Alors des esprits légers ont pensé que nous serions épargnés ; que la Suisse, grâce à ses innombrables vertus, ne serait pas affectée, etc. Belle insouciance ! Elle les a conduits à croire que notre commune continuerait à faire des excédents.

Bref, les Meyrinois, bercés par l'espoir d'économiser quelques dizaines de francs sur leurs impôts, ont voté cette baisse des centimes additionnels de 45 à 43 cts. Ils ont en réalité fait un cadeau à des entreprises au pied léger, prêtes à tout lâcher pour de meilleurs cieux.

Les comptes 2011 ont présenté un minuscule excédent de 90'000 Frs, en grande partie dû à des revalorisations de biens communaux (stock de mazout, portefeuille de titres). Sans cette baisse des centimes additionnels, cet excédent aurait été de 2 mio environ.

Des investissements communaux coûteux mais indispensables

Pour rappel, le plan des investissements de notre commune prévoit une dépense annuelle d'environ 25 mio. Ces investissements sont, contrairement aux projets pharaoniques réalisés récemment, inévitables et fort chers : rénovation de l'école des Boudines, réalisation d'un nouveau réfectoire, construction d'une nouvelle crèche, etc. Ces 2 mio, perdus par la baisse des centimes additionnels, auraient participé à ces financements.

Certes, la santé financière de notre commune est splendide : aucune dette, et environ 60 mio de disponibilités liquides. Mais ce sont plus de 240 mmio qui sont prévus sur 7 ans.

Comme l'ont montré les récents événements économiques qui ont secoué notre région (Novartis, Merck-Serono), les effets de la crise vont commencer à se faire sentir très fortement les prochaines années. Et ceci aura des effets sur les comptes de la commune.

Comme trop souvent l'ignorance, l'insouciance et le désir de plaire de certains politiciens vont faire que, pour pouvoir équilibrer nos comptes, nous devrons très bientôt augmenter les centimes additionnels communaux, au moment où le canton abandonnera de son côté ses rabais fiscaux et où les contribuables seront dans des situations financières plus délicates à cause de la crise. Double peine.

Nous avons alerté les communiers de ces risques dans les différentes Feuilles Vertes de 2010 et 2011, parce que les Verts cherchent toujours à anticiper les événements.

Or, comme trop souvent (par exemple, sur les questions climatiques) nous sommes entendus trop tard. Cependant, nous préférons continuer à alerter l'opinion sur la réalité de ce monde plutôt que de plaire à tout prix en promettant des lendemains qui chantent et déchanter ensuite.

Yves de Préville
Conseiller municipal

Réagissez ! Commentez !
...et poursuivez les débats sur :
www.verts-meyrin.org

INTERVIEW DE P.-A. TSCHUDI - (SUITE DE LA PAGE 1)

nous, en remettant de la nature en ville, en recréant des liens de solidarités quelque peu perdus. Les entreprises prêtes à contribuer à relever ces défis et à s'engager dans un développement durable sont aussi créatrices d'emplois. L'éco-quartier des Vergers est aujourd'hui le projet phare de la commune qui suscite une attente énorme et beaucoup d'enthousiasme. Ce quartier modèle doit trouver sa place dans une ville de Meyrin qui s'engage toute entière pour devenir une ville durable.

FV : Qu'est-ce que c'est qu'une ville durable ?

PAT : Une ville durable c'est une ville dense qui s'oppose à la dispersion spatiale, source de gaspillage des terres agricoles, de destruction du paysage, de problèmes de mobilité et de pollution. Meyrin a suffisamment sacrifié sa zone agricole. Désormais, les nouveaux logements se construiront à l'intérieur des zones habitées, par des surélévations essentiellement. Et nous aurons besoin de nouveaux logements. Nos enfants se plaisent tellement à Meyrin. N'est-ce pas un peu notre faute ?

Une ville durable c'est une ville qui préserve la biodiversité et met de la nature en ville, qui favorise la création de potagers urbains entre les immeubles, réhabilite le Jardin alpin, réalise le Lac des Vernes, le parc arborisé au cœur de la cité, une ville où l'on découvre, au gré des promenades, des plantes et des légumes dont on avait oublié l'existence, où les hiboux (et non pas les motos) nous empêchent de dormir.

Une ville durable, c'est une ville qui s'engage à réduire ses émissions de CO_2, qui augmente l'efficacité énergétique des bâtiments et autres installations, qui produit et consomme des énergies renouvelables. Meyrin est une ville qui a un potentiel énorme de production d'énergie solaire.

Une ville durable, c'est une ville qui développe une mobilité saine et respectueuse de l'environnement, qui assure à ses habitants des déplacements à vélo, à pied et en transports publics en toute sécurité.

Une ville durable, c'est une ville qui se préoccupe de ses cours d'eau et de sa nappe phréatique, qui sépare les eaux pluviales des eaux usées afin que ces dernières ne soient pas déversées directement dans nos rivières les jours de fortes crues. Aujourd'hui le Lac des Vernes est une urgence pour tous ceux qui se préoccupent de l'eau indispensable à la vie.

Une ville durable c'est une ville solidaire où les citoyennes et les citoyens s'engagent, se soutiennent, s'entraident et donnent aux collectivités publiques les moyens de rendre leur dignité aux victimes de notre société, bref où les habitants prennent soin de leurs voisins et de leur environnement.

Une ville durable c'est une ville qui crée de l'emploi durable, accueille des entreprises qui se préoccupent du devenir de notre planète.

Une ville durable c'est une ville qui trie ses déchets et qui en produit le moins possible.

Une ville durable c'est une ville ouverte qui échange avec d'autres villes durables, qui partage des expériences et des savoirs parce qu'on n'est jamais intelligent tout seul.

Une ville durable c'est...

FV : Euh, et ton année de maire comment l'envisages-tu ?

PAT : Je n'ai aucune expérience de maire, mais a priori cela ne va pas changer grand-chose à mes engagements. Le Conseil administratif est une équipe collégiale qui partage ses préoccupations et décident ensemble. Le maire est plus fortement sollicité par les habitants, les médias, les associations. Je compte donc profiter de ces sollicitations pour entendre les préoccupations des Meyrinois-es et échanger sur le devenir de Meyrin. Cela dit, c'est déjà ce que j'ai cherché à faire cette année. Je profiterai du cinquantenaire de la ville de Meyrin pour rendre hommage aux pionniers. En effet, Meyrin est devenue ville il y aura 50 ans en 2013. Elle n'est pas seulement devenue ville parce qu'elle a atteint 10'000 habitants, mais parce que les habitants d'alors ont décidé d'en faire une ville plutôt qu'une cité-dortoir et se sont engagés, se sont investis dans des associations, des groupes d'habitants et ont mis de la vie dans la ville. Mon objectif sera d'échanger avec les concitoyens pour que, riche de l'expérience de notre Histoire, nous écrivions ensemble de nouvelles pages de l'Histoire meyrinoise. Personne ne doit manquer à l'appel pour créer la ville durable. Pour remettre la nature en ville, nous avons besoin de l'expérience et des compétences des agriculteurs ; pour développer les nouvelles solidarités et créer des réseaux d'entraide nous avons besoin de l'expérience associative des aînés, ainsi que la force et le dynamisme des jeunes, pour relever les défis énergétiques, nous avons besoin de l'inventivité et de la créativité des chercheurs, des entrepreneurs, des constructeurs, pour mettre du plaisir, de l'intelligence et de la vie dans la ville, nous avons besoin des initiatives et des idées de toutes et de tous.

FV : Merci de cet entretien et bon courage pour ton année de maire.

IMPRESSUM

La Feuille Verte, No 27, juin 2012
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
9'000 exemplaires

RÉDACTION
Alejandra Tschudi Spiropulo, Yves de Préville,
Eric Cornuz, Pierre-Alain Tschudi

CONSEILLERS MUNICIPAUX
Maurice Amato - 022 782 56 58
Damien Boccard – 022 782 13 23
Eric Cornuz - 022 782 03 24
Yves de Préville – 022 782 23 36
Alejandra Tschudi Spiropulo - 022 782 16 47

COMITÉ
Eric Cornuz, président – 022 782 03 24

Internet : www.verts-meyrin.org
E-mail : questions@verts-meyrin.org

PHOTOS
Edgardo Amato, Sandro Doudin

GRAPHISME & MISE EN PAGE
Eric Cornuz

IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

COUP DE GUEULE - LENDEMAIN DE CONSEIL MUNICIPAL

Acheter en Suisse – Produire en Asie – Payer plus cher

Cela fait désormais quelques mois que je siège au Conseil municipal. Beaucoup de personnes me demandent comment c'est de siéger au parlement meyrinois.

Il y a quelques anciens conseillers qui se plaisent à rappeler depuis combien de temps ils sont au Conseil municipal, comme si cela leur donnait plus de poids ou qu'il fallait faire comme on a toujours fait, alors que le monde et Meyrin changent. Heureusement le principe démocratique c'est: une personne, une voix, et peu importe le nombre d'années que l'on a passé à user un siège à la Ferme de la Golette.

Etre conseiller/ère municipal/e c'est parfois prenant, parfois lourd, souvent intéressant et gratifiant. Le Conseil municipal est le reflet de la société en général : on y retrouve des gens polis et respecteux, réfléchis et ouverts, comme des personnes irrespecteuses et malpolies, obtues et peu intéressantes. Ainsi, on est amené à revoir son jugement sur certaines personnes et l'on se lie d'amitié avec des personnes insoupçonnées.

Mais revenons brièvement au Conseil municipal du mardi 15 mai. Les partis de droite et A Gauche toute/Couleur meyrinoise ont adopté contre l'avis des Socialistes et des Verts une résolution du MCG invitant le Conseil administratif à privilégier l'achat de produits vendus en Suisse. Les Verts ont proposé un amendement remplaçant produits *vendus en Suisse* par *produits locaux*. Cet amendement a été balayé par la majorité. Cela veut dire en d'autres termes que désormais les restaurants scolaires devraient, s'ils ne trouvent pas un produit du terroir genevois, privilégier par exemple des champignons de Chine vendus en Suisse à des champignons récoltés en France voisine et vendus à Thoiry ou Ferney. Désormais, il faudrait privilégier du mobilier indonésien vendu dans une grande surface en Suisse, plutôt que du mobilier fabriqué avec du bois certifié par un ébéniste de Saint-Genis.

C'est une aberration écologique qui traduit une indiffèrence crasse face à l'avenir de la planète. Mais c'est aussi mépriser nos concitoyen-ne-s qui ont de la peine à joindre les deux bouts et qui achètent là où les prix sont plus bas pour pouvoir nourrir sainement leur famille. Enfin, c'est un coup porté contre la volonté politique de construire une agglomération compacte multipolaire et verte que vomit le MCG, mais à laquelle le PLR et le PDC semblaient adhérer. Il serait dommage que ces deux partis à Meyrin se positionnent désormais à la traîne du MCG !

Ce qui est aussi très dommage c'est qu'on ne devrait à l'avenir plus rencontrer des membres meyrinois du MCG en faisant ses courses en France ni des autres partis de la droite d'ailleurs.... à moins qu'ils ne sentent pas concernés par leur vote.

Va-t-on participer activement a la campagne nationale de l'USAM *j'achète en Suisse*, comme le demande la résolution ? N'est ce pas cette même USAM qui en octobre 2010 incitait ses propres membres par le biais de son *Journal des arts et métiers* à encourager les entreprises suisses à importer davantage directement de l'étranger afin de réduire les coûts de production et compenser ainsi partiellement les taux de change défavorables ?

Nous, consommateurs suisses, payons depuis des années des prix plus élevés que d'autres pays européens pour des mêmes produits, sous prétexte que la Suisse est un pays riche. Les marges empochées par les distributeurs suisses ne se justifient pas. Acheter en France est ainsi pour de nombreuses familles suisses aussi « une légitime défense ». Et que l'on ne nous fasse pas le coup de l'amour pour la patrie.

C'est aussi un peu ça siéger au Conseil municipal. Des décisions absurdes que l'on n'arrive pas à comprendre. Et même après une nuit de sommeil, un goût amer subsiste.

Alejandra Tschudi Spiropulo
Conseillère muncipale

INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE

Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources.

Face aux difficultés économiques mondiales et aux nombreuses victimes qu'elles provoquent, la plupart des gouvernements ne misent que sur une seule «solution» : la croissance.

Les Verts ne voient pas les choses de la même manière. Et plutôt que de se plaindre sans agir, ils proposent des solutions viables pour tous, sans négliger notre environnement. Mais pour mettre en oeuvre ces propositions en Suisse, nous devons tout d'abord les faire accepter par le Souverain, c'est-à-dire nous, le peuple.

Pour que nous puissions voter en faveur de cette loi qui doit révolutionner notre économie, il faut tout d'abord que nous réunissions suffisament de signatures. Nous avons donc besoin de vous pour y parvenir !

D'ici le 8 septembre prochain, date limite de la récolte, nous devons encore rassembler au moins 30'000 signatures dans le pays.

Signez vous aussi pour demander une économie VERTE !

Remplissez et découpez la grille de signatures ci-dessous. Ensuite, nous vous invitons à nous la rapporter lors de notre prochain stand le 2 juin sur la place des Cinq-Continents à Meyrin. (Et si vous ne voulez pas découper cette Feuille Verte, des feuilles de signatures vous attendront sur place !)

Les Verts de Meyrin-Cointrin vous remercient pour votre aide!

AGENDA

Samedi 2 juin, de 8h30 à 13h00 sur la Place des Cinq-Continents.

Stand des Verts de Meyrin-Cointrin

en prévision de l'élection au Conseil d'Etat et des votations cantonales et fédérales du 17 juin.

Apéro
(vin & jus de pommes du terroir)

Venez vous informer, débattre, ou simplement prendre un verre !

Pour une économie verte.
Les Verts, une longueur d'avance.

5 bonnes raisons de signer l'initiative :

1. L'avenir de l'économie est vert
Seule une économie verte est durable, grâce à des ressources renouvelables et des méthodes innovantes.

2. Un environnement intact et une meilleure qualité de vie
L'économie verte ménage l'environnement, pour notre bien-être et celui des générations futures.

3. Des emplois assurés
Une économie verte rend la Suisse plus compétitive et assure des emplois à long terme. Aujourd'hui déjà, elle procure 160'000 postes de travail à notre pays.

4. Un monde plus équitable
En réduisant sa consommation de ressources, la Suisse contribue a une meilleure répartition des richesses dans le monde.

5. Nous ne sommes pas les seuls à y croire !
La Confédération ainsi que des pays industrialisés comme la Finlande et le Japon utilisent déjà l'empreinte écologique pour mesurer leur consommation de matières premières.

www.economieverte.ch

Initiative populaire fédérale **«Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»**

Publiée dans la Feuille fédérale le 8 mars 2011. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

I
La Constitution fédérale est modifiée comme suit:
Art. 94a (nouveau) Economie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources
[1] La Confédération, les cantons et les communes s'engagent à mettre en place une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources. Ils encouragent la fermeture des cycles de vie des matériaux et veillent à ce que l'activité économique n'épuise pas les ressources naturelles ni, dans tout la mesure du possible, ne menace l'environnement ou lui cause des dommages.
[2] Pour mettre en œuvre les principes énoncés à l'al. 1, la Confédération fixe des objectifs à moyen et à long termes. Elle établit au début de chaque législature un rapport sur le degré de réalisation de ces objectifs. Si les objectifs ne sont pas atteints, la Confédération, les cantons et les communes prennent, dans les limites de leurs compétences respectives, des mesures supplémentaires ou renforcent les mesures déjà prises.
[3] Pour encourager une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources, la Confédération peut notamment:
a. encourager la recherche, l'innovation et la commercialisation de biens et de services, ainsi que les synergies entre activités économiques;
b. édicter des prescriptions applicables aux processus de production, aux produits et aux déchets, ainsi qu'en matière de marchés publics;
c. prendre des mesures de nature fiscale ou budgétaire; elle peut en particulier mettre en place des incitations fiscales positives et prélever sur la consommation des ressources naturelles une taxe d'incitation à affectation liée ou sans incidences sur le budget.

II
Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont modifiées comme suit:
Art. 197, ch. 8 (nouveau)
8. Disposition transitoire ad art. 94a (Economie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources)
L'«empreinte écologique» de la Suisse est réduite d'ici à 2050 de manière à ce que, extrapolée à la population mondiale, elle ne dépasse pas un équivalent planète.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal		Commune politique							
N°	Nom (écrire à la main et en majuscules)	Prénom	Date de naissance Jour	Mois	Année	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite		Cocher ici pour plus d'infos	Contrôle (laisser en blanc)
1											
2											
3											
4											

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Bernhardsgrütter Urs**, président Verts Saint-Gall, Meiengarten 7, 8645 Jona; **Ferrari Yves**, président Verts Vaud, route Aloys-Fauquez 27, 1018 Lausanne; **Girod Bastien**, conseiller national, Wuhrstr. 20, 8003 Zürich; **Hodgers Antonio**, conseiller national, rue Dancet 1bis, 1205 Genève; **Hubacher Katharina**, présidente Verts Lucerne, Wesemlinring 12, 6006 Luzern; **Jans Beat**, conseiller national, Florastr. 33, 4057 Basel; **Leuenberger Ueli**, président Verts suisses, rue des Sources 4,1204 Genève; **Maurer Philipp**, président Verts Zurich, Neugutstr. 9, 8304 Wallisellen; **Neukom Martin**, président Jeunes Verts, Kernstr. 4, 8406 Winterthur; **Savoia Sergio**, président Verts Tessin, Mezzavilla 17, 6503 Bellinzona; **Schreiber Patricia**, députée Grand Conseil Argovie, Steinacher 14, 4317 Wegenstetten; **Stöcklin Jürg**, président Verts Bâle-Ville, Wanderstrasse 11, 4054 Basel; **Teuscher Franziska**, vice-présidente Verts suisses, Neubrückstr. 114, 3012 Bern; **Thorens Goumaz Adèle**, conseillère nationale, route du Jorat 42d, 1000 Lausanne 27; **Trede Aline**, vice-présidente Verts suisses, Tscharnerstr. 15, 3007 Bern; **von Graffenried Alec**, conseiller national, Nelkenweg 13, 3006 Bern; **Wackernagel Matthias Christoph**, président Global Footprint Network, 1050 Warfield Ave, 94610 Oakland CA, USA, domicile politique: Bâle-Ville; **Weber-Gobet Marie-Thérèse**, conseillère national, Venusweg 19, 3185 Schmitten

Merci de renvoyer de suite les cartes de signatures même partiellement remplies à : Les Verts suisses, Waisenhausplatz 21, 3011 Berne. Pour commander des cartes ou des argumentaires: www.economieverte.ch

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

A remplir par l'autorité compétente :

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les .... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques. Lieu: Date:	Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):	Sceau :